



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

Vœux à la population

Le samedi 11 janvier 2014, la cérémonie des vœux à la population s'est déroulée à la salle des fêtes de Recquignies en présence de M. Pauvros, M. Dronsart et des élus des communes avoisinantes. Après le discours de bienvenue de M. Jean-Paul Vicente, un montage vidéo, réalisé par M. Denis Drousie et son fils Aurélien, a été diffusé et a permis de retracer les différentes actions menées dans la commune en 2013, démontrant au passage que Recquignies et Rocq étaient loin de représenter une ville morte.

La langue française, si riche soit-elle, permet de faire un peu de gymnastique, il nous est interdit, période électorale oblige, de vous présenter le passé (le bilan), de vous proposer le futur (les projets) mais il nous reste le présent. Et c'est dans cette direction que nous allons vous faire l'état des deux projets d'investissements en cours de réalisation et dont l'équipe municipale est fière.

En premier lieu, **le bâtiment des services techniques**. Peu visible puisqu'il se trouve derrière le restaurant scolaire, c'est une structure que les employés du service technique attendent depuis longtemps. Il va être révolu le temps où ceux-ci travaillaient dans des conditions d'un autre monde. Demain, le travail se fera dans des conditions optimales et dans un environnement agréable. Ils auront à leur disposition des vestiaires adaptés, des sanitaires réglementaires, une salle de repos et bien d'autres choses. Tout a été mis en œuvre pour que les conditions d'accueil et de travail soient idéales. Le coût de cette réalisation est de 737 000€ financé par la dotation de subventions : l'une provenant de l'enveloppe parlementaire octroyée par M. le Député et l'autre par l'attribution d'un fonds de concours de l'A.M.V.S. pour un montant de 370 000€. Reste à la charge de la commune un montant de 367 000€.

La seconde, plus visible, concerne **la médiathèque**, une réalisation qui aurait pu s'appeler l'arlésienne tant les contraintes techniques ont fortement ralenti celle-ci. Les travaux sont donc entrepris après le démontage des anciens ateliers municipaux. La société vient de mettre en œuvre l'exécution de pieux de près de 10 mètres de profondeur pour assurer la stabilité du bâtiment. Il s'agit là d'une opération imposée par les nouvelles normes sismiques qui ont vu le jour suite au raz de marée dévastateur de Fukushima. Le déroulement des travaux devrait se dérouler tout au long de l'année pour une ouverture au premier semestre 2015. L'embauche récente d'une directrice de bibliothèque assurera pendant cette période toutes les démarches nécessaires à l'ouverture de ce nouveau service dans de bonnes conditions. Pour rappel, on trouvera dans cette enceinte la bibliothèque, l'agence postale, les activités de la halte garderie « Les P'tits Loups », l'accueil de l'assistante sociale et un auditorium de 80 places. Tout cela pour un montant approximatif de 1 825 000€ financé en partie par des subventions : 547 610€ (30%) par le Conseil Général, 410 626€ (22.5%) de l'Etat (D.R.A..C.) et 208 729€ de l'A.M.V.S. par le biais du fonds de concours. Le reste à la charge de la commune, d'un montant de 658 400€ (36%), sera financé par les fonds propres de celle-ci. Nous remercions les différents partenaires financiers pour l'aide apportée à cette réalisation qui est la plus importante effectuée dans notre commune depuis plus de 30 ans.

Deux réalisations financées sans appel à l'emprunt grâce au sérieux de la gestion et du travail fourni par les services administratifs, à l'image de Mme Haution, Directrice Générale des Services, pour la recherche de subventions et ce jusqu'au dernier centime. **Nous rappelons que notre dette est à ce jour de 0€.** ▶▶▶



*Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers*
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.



RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50.

Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou en prenant rendez-vous au 03.27.53.02.50.

RAPPEL

Si vous changez d'adresse (arrivée ou départ de la commune, changement interne dans la commune) alors vous devez venir le signaler au service Etat-Civil et Elections. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.



Depuis le 08 juillet 2013, le ramassage des déchets ménagers et recyclables s'effectue le jeudi. Comme d'habitude, nous vous demandons de sortir vos poubelles la veille au soir.

N° Vert 0 800 306 573

Deuxième sujet abordé durant cette cérémonie : **l'intercommunalité** dont le périmètre s'est étendu depuis l'arrivée au 1er janvier de la Communauté de Commune de Sambre Avesnois (C.C.S.A.), de la Communauté de Communes de Maubeuge Nord et de la Communauté Frontalière du Nord Est Avesnois. Une intercommunalité qui rassemblera plus de 130 000 habitants. Une association de communes qui peut faire peur mais rappelons que notre commune n'a pas été lésée. Quelques exemples : le fonds de concours de 600 000€ octroyé en totalité pour notre commune, la participation aux travaux de voirie à hauteur de 60% laissant à la charge de la commune 40% des opérations, la prise en charge des factures d'éclairage public et de leur entretien, la prise en charge de la moitié des frais de la piscine de Recquignies (45 000€), etc.

Troisième et dernier point abordé : les **rythmes scolaires**. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations seront possibles. Cette réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Une réunion préparatoire, composée de M. l'Inspecteur d'Académie, des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus, a eu lieu en Mairie et a permis différents échanges enrichissants.

La municipalité a fait le choix de mettre en place ce système à la rentrée de septembre 2014. La commission éducative conduite par Mme Mutte, assistée par Mme Haution, a déjà beaucoup travaillé sur le sujet qui n'est pas des moindres puisque des activités périscolaires doivent être organisées avant le mois de septembre. Une enquête a été menée auprès des familles avec un taux de réponse de près de 72%. La préférence, pour le choix de la demi-journée, est de 70% pour le mercredi matin. Suite à ce résultat et la position, attendue du recteur d'académie, la commission va donc s'attacher à l'organisation possible des services pour assurer au mieux cette nouvelle prestation, qui risque de bouleverser certaines habitudes, tout en accordant une attention particulière au respect des enfants mais aussi du service public et du personnel encadrant.

M. le Maire a terminé son discours par le fait que les taux d'imposition resteront inchangés cette année, mais cela n'est plus une surprise car répété depuis près de vingt ans.

Pendant la cérémonie, l'assistance a eu l'opportunité d'écouter la chorale « Evasion » de Ferrière la Grande, sous la présidence de Mme Cordovado et la direction de M. Eric Bultieaux. Celle-ci a interprété « *Que c'est beau la vie* » de Jean Ferrat, « *Jeanne* » de Laurent Voulzy et « *A quoi ça sert l'amour* » d'Edith Piaf. Puis elle a pu découvrir ou redécouvrir le duo de trompettistes composé de M. Bultieaux et de M. Delaporte, artistes locaux bien connus. Ils nous ont permis de voyager autour du monde en nous interprétant « *Swing Starter* », « *La Paloma* », « *Lys* » (Polka polonaise), « *El Condor Pasa* », « *Concerto de la mer* », « *Je n'aurais pas le temps* » et « *Casatchock* ».

Autour du verre de l'amitié, l'assistance a pu contempler une maquette à l'échelle 1/50^{ème} de la future médiathèque. Celle-ci a été réalisée par M. Jean-Claude Pot et a nécessité près de 250 heures de travail. A terme, elle sera exposée au sein même de la médiathèque. Enfin, une prestation burlesque du « Mime Alfonso », déguisé pour l'occasion en Charlie Chaplin a permis à l'assistance de redécouvrir cet artiste et ses facéties.

Bonne année à vous tous, à votre famille et à tous les êtres qui vous sont chers. Des vœux de bonheur, de santé et de réussite. ►►►

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi et Jeudi

9h à 11h45 - 13h45 à 16h45

Mercredi

9h à 11h45 - 13h45 à 17h30

Vendredi et Samedi

9h à 11h45

L'Agence Postale Communale est ouverte seulement le matin.

PUBLICATION

Comité de Direction

Ghislain Rosier

Comité de Rédaction

Aurélien & Denis Drousie

Comité de Relecture

Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage

L'Exprimeur Louvroil, 1.000 exemplaires

Distribution

Service Technique

MAIRIE DE RECQUIGNIES

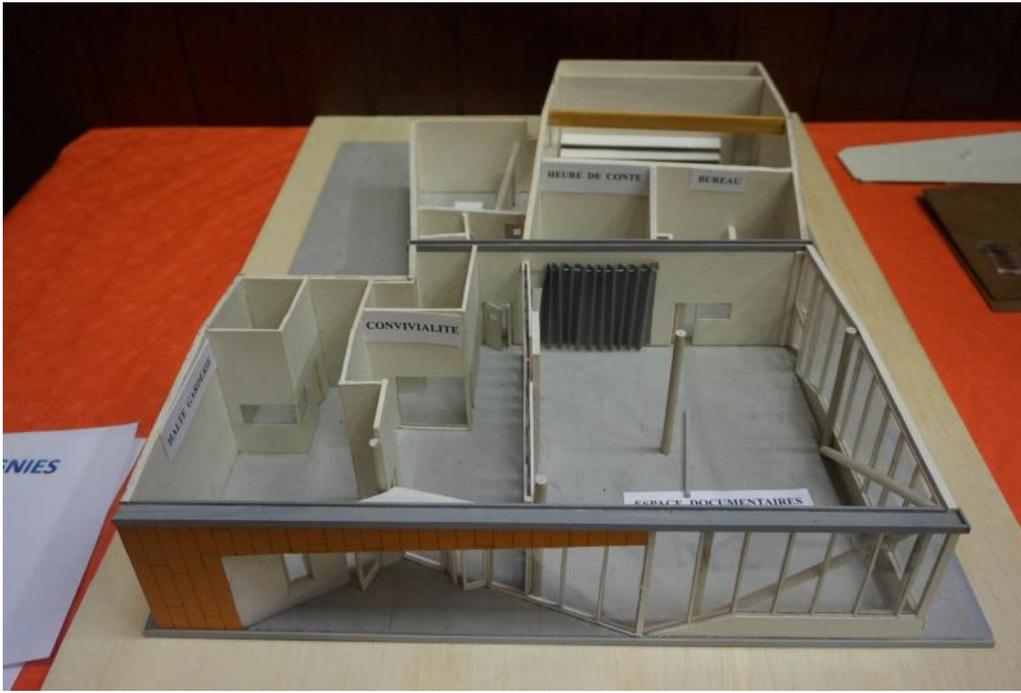
Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

mairie-recquignies@wanadoo.fr

www.mairie-recquignies.fr



Retrouvez toutes les photos de cette cérémonie en vous rendant sur le site www.mairie-recquignies.fr.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet

Prochaines permanences

04 et 18 février 2014 après-midi

Veuillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PROCHAINE PUBLICATION

Date de parution

Non disponible à ce jour

Date de dépôt limite des articles

Non disponible à ce jour



Articles et affiches, dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou à envoyer à lepetitrechignien@gmail.com. Il est préférable que vos photos nous soient envoyées par mail sans réduction de qualité.

CONSEILLER GENERAL

M. Dronsart Philippe

Canton Maubeuge Sud

Prochaines permanences

11 février 2014 et 11 mars 2014 à 17h en Mairie

Contact

Tél : 03.27.53.17.40.

Vœux au personnel communal

La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le vendredi 10 janvier 2014 à la Mairie. Madame Haution, Directrice Générale des Services, a remercié le personnel et les membres du conseil municipal pour leur présence et a présenté ses meilleurs vœux. Elle a félicité le personnel administratif et technique pour le travail accompli au cours de l'année écoulée. Elus et personnel se sont réunis autour du verre de l'amitié. Petite innovation cette année, une vidéo réalisée par les services administratifs a retracé les différents moments de convivialité.



Délivrance des photocopies.

Suite au conseil municipal du 17 décembre 2013, les montants pour la délivrance des copies en impression en noir et blanc sont maintenus pour l'année 2014, à savoir 0.18€ pour un A4 recto, 0.36€ pour un A4 recto-verso, 0.36€ pour un A3 recto et 0.72€ pour un A3 recto-verso.

Le montant de la délivrance de copies sur support électronique (cédérom) est lui aussi maintenu en 2014, soit 2.75€.

Bibliothèque

Suite au conseil municipal du 17 décembre 2013, le droit d'inscription pour les personnes désirant avoir accès à la bibliothèque en 2014 est maintenu à 3€ par famille.

Location Salle des Fêtes

Suite au conseil municipal du 17 décembre 2013, les tarifs de location de la salle des fêtes resteront inchangés en 2014.

Tarifs Restaurant Scolaire, 3^{ème} âge et adultes

Depuis le 1er janvier 2014, les tarifs sont les suivants :

- Tarifs scolaires : 2.35€ (maternelle et primaire), 2.75€ (maternelle et primaire extérieur), 3.90€ (repas exceptionnel scolaire).
- Tarifs adultes : 4.70€ (repas 3^{ème} âge au foyer restaurant), 10.60€ (repas extérieur 3^{ème} âge au foyer restaurant), 5.30€ (repas servi à domicile), 3€ (repas du personnel), 5.70€ (repas extérieur aux services).

Les demi-tarifs seront appliqués aux familles de Recquignies bénéficiaires du RSA socle et RSA API (parent isolé) sur présentation des justificatifs (le solde sera pris en charge par le C.C.A.S.). Quant aux repas 3^{ème} âge, le tarif du conseil général pour les personnes relevant de l'admission sociale (actuellement 1.50€) est appliqué.

Découverte de jeux en réseau du 14 au 16 février 2014

Dans le cadre du C.U.C.S. « En attendant la Médiathèque » qui a reçu un avis favorable de la sous-préfecture, la Ville de Recquignies met en place une animation visant à la découverte de jeux en réseau du 14 au 16 février 2014 à la salle des fêtes pour les adolescents et jeunes Réchignièns. Cette animation sera assurée par l'organisation spécialisée « Lan Expérience » d'Assevent. Elle mettra gratuitement à disposition des postes et des jeux pour nos adolescents afin de leur permettre de découvrir cette activité avec de petits cadeaux à la clé.



Pour des informations complémentaires, rendez-vous sur le site www.lanexperience.fr/evenements.

Revalorisation du S.M.I.C.

Le 1^{er} janvier 2014, le Salaire Minimum de Croissance (S.M.I.C.) a été revalorisé de 1.1%.

Le nouveau montant horaire brut est porté à 9.53€ (contre 9.43€ au 1^{er} janvier 2013), soit 1 445.38€ bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires (contre 1 430.22€ bruts précédemment, le S.M.I.C. ayant été revalorisé de 0.3% au 1^{er} janvier 2013).

Le S.M.I.C. correspond à un salaire horaire en dessous duquel, légalement, aucun salarié de plus de 18 ans ne doit être payé quelle que soit la forme de sa rémunération (au temps, au rendement, à la tâche, à la pièce, à la commission ou au pourboire, etc.).

Revalorisation du plafond de la sécurité sociale

Le 1^{er} janvier 2014, le plafond de la sécurité sociale a été porté à 37 548€ pour le plafond annuel, 3 129€ pour le plafond mensuel et 172€ pour le plafond journalier (respectivement 37 032€, 3 086€ et 170€ en 2013).

Certaines conditions étant plafonnées (le montant du salaire versé au-dessus de ce plafond n'est pas soumis à cotisation), le plafond de sécurité sociale sert à en calculer le montant.

S'agissant des cotisations pour la retraite complémentaire, le plafond est utilisé pour découper la rémunération en plusieurs tranches de salaire (tranche A, B, C) auxquelles correspondent différents taux de cotisation.

Réévalué chaque année, le plafond prend en compte l'évolution du salaire moyen, qui en 2013, a augmenté de 1.9%.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)



Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille, dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. **Lors de l'inscription, il est précisé à la personne que son attestation sera prête en Mairie sous 3 à 4 jours.** Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.

Informations concernant l'Election Municipale 2014

Les élections municipales sont organisées les dimanches 23 et 30 mars 2014. Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux* des 36 682 communes françaises pour 6 ans. Pour les communes de 1 000 à 3 499 habitants, dont fait partie Recquignies, le mode de scrutin change.

Les **conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire mais au scrutin de liste bloquée.** Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le **panachage n'est plus autorisé.** Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires**. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer. **Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.** Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Enfin, lors des élections de mars 2014, **vous devrez impérativement présenter une pièce d'identité** pour pouvoir voter.

* *Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.*

** *Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre auquel elle appartient. Les E.P.C.I. sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.*

Quels sont les documents dont j'ai besoin pour voter ?

Quelle que soit la taille de la commune, il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité à l'appui de sa carte électorale pour pouvoir voter. Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants (ils doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport) :

- Carte nationale d'identité.
- Passeport.
- Carte vitale avec photographie.
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore.
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo.
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photo.
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo et délivrée par les autorités militaires.
- Carte de famille nombreuse avec photo et délivrée par la Société nationale des chemins de fer.
- Permis de conduire.
- Permis de chasser avec photo et délivré par le représentant de l'Etat.
- Livret de circulation délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 03 janvier 1969.
- Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du 9^{ème} alinéa de l'article 138 du code de procédure pénale.

Qui peut voter ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.



Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



interieur.gouv.fr
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Téléthon édition 2013

Cette année, le Téléthon s'est déroulé sur deux jours. La chorale « Le bon samaritain » de Maubeuge a ouvert les festivités le vendredi 06 décembre 2013 au soir à la salle des fêtes. 17 choristes nous ont interprété des chants de Noël. Les Ateliers Créations et l'A.P.E. Jean Vilar assuraient la buvette et la petite restauration. Pour la journée du samedi 07 décembre, les organisateurs avaient prévu de très nombreuses manifestations : initiation au tir sur cibles (Archers de l'Ecrevisse); feux scouts avec dégustation de chocolat et de vin chaud, démonstration de savate forme, de gymnastique et de sport acrobatique (Avenir), spectacle de danses (Madisonn, Fémina Sports, Les rosettes), spectacle pour enfants, tombola, chorales (Méli-Mélodie et Chanterose) Flash Mob et Zumba. La journée s'est terminée par un grand concert avec en première partie Mathilde (jeune talent de Recquignies) et en seconde partie Gaëlle, Amandine et Romain.

Nous remercions tous les bénévoles, les associations réchigniennes et extérieures, le service technique qui ont œuvré pour la réussite de cette édition. Un chèque de 1 248.59€ a été remis aux 24 heures de Maubeuge. Toutes les organisations réunies autour du Téléthon des 24 heures de Maubeuge ont remis le 08 janvier 2014 la somme de 49 091.02€.



ANNONCE DES FOULÉES RÉCHIGNIENNES

La 26ème édition des Foulées Réchigniennes, organisée par la Municipalité avec l'aide de l'ESA 59, aura lieu le dimanche 15 juin 2014 au stade Othon Brichot. A cette occasion, les organisateurs sont à la recherche de signaleurs bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire dès à présent en Mairie.



Le départ des épreuves de 1, 2 et 3 km se fera aux abords du Stade par boucles (départ à 9h15). Quant à celles des 5 et 10 km, il se fera Rue du Biez (départ à 10h) : le 10 km est une épreuve du label départemental. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean-Paul Vicente (00 (33) 327 689 849 ou 00(33) 678 558 773) ou Michel Liemans (00 (33) 327 667 374 ou 00 (33) 609 223 537). Le site officiel de l'épreuve est www.lesfouleesrechigniennes.fr

Retrouvez toutes les photos de ces festivités en vous rendant sur le site www.mairie-recquignies.fr, onglet Galeries.

Visites du Père Noël

Comme de coutume, le Père Noël, accompagné d'élus, s'est rendu, le 20 décembre 2013, dans les différentes écoles primaires et maternelles de la commune pour la plus grande joie des enfants. Chacun reçu une coquille et des friandises. Il en a profité pour rendre visite aux membres du personnel des services administratifs de la Mairie.



Visite de l'Ecole Hôtelière d'Aulnoye-Aymeries

Dans le cadre de l'action sur la santé du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Jean Vilar et Place de Nice se sont déplacés le 08 novembre 2013 à l'école Hôtelière d'Aulnoye-Aymeries. Les enfants ont pu apprécier, sous forme de jeu, la découverte des dégustations à l'aveugle, le petit déjeuner et ses bienfaits. Le midi, ils se sont retrouvés tous ensemble autour d'un repas pour en découvrir toutes les saveurs.



Noël des enfants de la commune

Chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, la Municipalité organisait une sortie au cinéma pour les enfants de notre commune. Cette année, elle renoue avec un spectacle proposé à la salle des fêtes. Pas moins de 130 enfants ont répondu à l'invitation de la commission des fêtes. Pour l'occasion, la salle des fêtes avait revêtu ses plus beaux atouts, des tables avaient été dressées pour recevoir enfants et parents accompagnants. Au programme, Madgic, un clown qui ne fait pas que des bêtises et un spectacle « Julie et la vallée des Possibles ». Au cours de l'entracte, les élus ont distribué coquilles, boissons chocolatées ou jus de fruit, bonbons et café pour les parents. A l'issue de la manifestation, chaque enfant s'est fait photographier avec le Père Noël et a reçu un sachet de friandises.



Retrouvez toutes les photos de ces festivités en vous rendant sur le site www.mairie-recquignies.fr, onglet Galeries.

Communiqué de la Pêche la Redoute

Le comité de pêche de l'étang de la Redoute souhaite rendre hommage à M. François Philippe pour son dévouement et sa bonne humeur au sein de la société depuis quelques années.

C'était un homme formidable, très agréable et toujours prêt à donner de bons conseils aux enfants sur sa passion qu'était la pêche.

Il nous manquera vraiment au sein de la société mais surtout en tant qu'ami. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Le Président, Nicolas Tillier

Mémoire Verrière de Boussois

L'Espace Industriel de la Mémoire Verrière de Boussois rappelle l'histoire du patrimoine professionnel et familial des « Compagnies Réunies des Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France », plus connues sous le nom de « Glaces de Boussois ». Cette année, elle présentera également les conséquences de la « Grande Guerre de 14-18 » sur les industries verrières du Val de Sambre et leurs villages.

Vous y découvrirez l'histoire de nos Glaceries de Jeumont-Recquignies et Boussois de 1859 à nos jours. Vous y apprendrez ses diverses méthodes de fabrication et de production à travers des vidéos, fascicules et photos, des objets, machines et outils verriers, des maquettes, des témoignages d'anciens verriers, etc.

Il sera ouvert le 1er mai 2014 de 10h à 18h et les 6 avril, 1er juin, 21 septembre (dans le cadre des « Journées du Patrimoine ») et 19 octobre 2014 de 14h à 18h.

Il est également possible de le visiter sur rendez-vous. Pour cela, contacter le 06.07.38.18.73 ou envoyer un mail à jeanclauderichardmfr@orange.fr (minimum de 6 personnes par groupe). Entrée gratuite.

Maison de la Citoyenneté

Rue Anatole France, 59168 Boussois

Espace « Mémoire Industrielle »

(entrée côté Eglise)



Siège social: MAIRIE 1, place du 8 mai 1945 _ 59168 BOUSSOIS

Communiqué de la préfecture du Nord

Depuis le 04 décembre 2013, la préfecture du Nord expérimente un nouveau service en ligne (en complément de la e-creation) pour les associations loi 1901.

Avec e-modification/e-dissolution, accessible depuis le site Internet dédié compteasso.service-public.fr (sans les www au début), les associations vont pouvoir déclarer, en quelques clics, les modifications intervenues dans la vie de l'association : les modifications de l'équipe des administrateurs, du titre, de l'objet, du siège social, des statuts, de la liste des établissements, de la situation patrimoniale, de la composition d'une union ou d'une fédération, des coordonnées de gestion de l'association ou sa dissolution. Pendant la phase d'expérimentation, seuls les transferts de sièges à l'intérieur d'un même département sont autorisés.

E-modification/e-dissolution est un téléservice complémentaire à e-creation, qui existe depuis janvier 2012 : les associations n'ont donc plus à ressaisir les données d'identification déjà déclarées. Les associations bénéficient ainsi d'une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie qui les accompagnent tout au long de leur démarche, du suivi de l'avancement de leur dossier sur un tableau de bord et une fois la modification enregistrée, de la réception dématérialisée du récépissé sur leur compte association.

La possibilité d'effectuer ces déclarations par voie postale ou sur place demeure. Dans ce cas, les associations doivent se rendre ou adresser leur demande papier soit à la préfecture (si le siège social a été fixé dans l'arrondissement de Lille) soit à la sous-préfecture territorialement compétente (si le siège social se trouve dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Dunkerque ou Valenciennes).



Les services de l'État
dans le Nord

Toutes les informations utiles pour préparer les démarches sont sur le site Internet des services de l'État dans le Nord : www.nord.gouv.fr.

Club de l'Amitié

Les membres du club de l'Amitié ont fêté les rois comme chaque année. Tous les mercredis, ils se réunissent pour passer un après-midi à jouer aux cartes (manille, belote, etc.) et aux jeux de sociétés.

Ils vous invitent à partager ces moments avec eux le mercredi de 13h30 à 17h que vous soyez retraité(e) ou non. Venez nous rejoindre pour un après-midi de détente.

Pour tous renseignements, contacter notre présidente Mme Ginette Hostelet au 03.27.66.74.39.

A bientôt.



Restos du cœur

Cette année, Paul, Michel, Bernard, Léon, Marie, Annie, Marie Paule et Joëlle sont bénévoles au « Restos du cœur » afin de réceptionner les denrées, accueillir les familles et effectuer la distribution.

L'équipe remercie l'employé municipal qui, chaque semaine, les aide pour le chargement et le déchargement des produits.



Ping Pong Club Recquignies

Avant tout, les pongistes du P.P.C.R. vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014, qu'elle vous apporte joie et bonheur.

Depuis le 15 décembre dernier, la première phase de championnat par équipes est terminée. Les deux équipes du P.P.C.R. se sont classées 6^{ème} et 4^{ème} de leur poule respective. Malheureusement, la place de 6^{ème} en départementale 1 fait que celle-ci est descendue dans la division inférieure, histoire de se refaire une santé.

Le championnat a repris le 19 janvier 2014 pour la deuxième phase avec deux équipes en départementale 2. Prochains matchs les 9 et 23 février 2014. Toutes les activités et les résultats sont sur le blog du club <http://ppcr.over-blog.com>.



Ci-contre, la photo de la deuxième équipe.

Sportivement vôtre
Le comité du P.P.C.R.

Archers de l'Ecrevisse

Les Archers de l'Ecrevisse organiseront leur concours 3D qualificatif pour le championnat de France le 04 mai 2014 dans le bois de la Redoute. Cette année, le club compte 25 licenciés (24 l'an passé) : il y a 60% de renouvellement de licences et 40% de nouvelles. Notre club se maintient donc dans son nombre de licenciés et aussi dans son homogénéité avec 1/3 d'adultes et 2/3 de jeunes.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis de 20h30 à 22h, les samedis de 9h30 à 11h30 et les dimanches de 8h30 à 10h. Pour tous renseignements supplémentaires, contactez Michaël Dupré au 06.01.97.30.46 ou David Robert au 06.30.65.55.67. Vous pouvez également vous rendre sur notre site <http://recquignies.sportsregions.fr> et sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/groups/lesarchersdelecrevisse>.

Le Président



Ouverture de l'Étang la Redoute

Amis pêcheurs, nous vous informons que l'étang de la Redoute sera ouvert tous les jours à partir du 1^{er} mars 2014 sauf en cas de gel de l'étang bien sûr.

Les permis sont déjà disponibles dans les points de vente. Vous pouvez également contacter les membres du comité qui pourront vous en délivrer.

Le prix du permis à l'année est de 30€ deux cannes. Quant au permis jeune (de 11 à 16 ans) est de 20€ une canne (gratuit pour les jeunes de moins de 11 ans). Enfin, la journée passe à 5€



A bientôt au bord de l'eau.

Le Président
Nicolas Tillier

Savate Forme

Venez découvrir et pratiquer une nouvelle activité à Recquignies au sein de l'association Savate Boxe Française : la savate forme.

La savate forme, c'est la gestuelle de la boxe française et de la savate défense sur fond musical, sans opposition ni contact.

Pour se renforcer et se défouler, la savate forme est une activité d'une grande intensité, développant le souffle et le cardio, la coordination et la souplesse mais aussi la mémoire et au final donne confiance en soi.

Les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 19h à 20h à la salle Henri. Le premier cours est offert.

Pour plus de renseignements, contactez le 06.43.90.16.89 ou venez à l'une des séances.



Récompenses de l'Ecole de Musique

Le samedi 23 novembre 2013 s'est déroulée la traditionnelle messe de Sainte Cécile, en l'honneur de la patronne des musiciens, à l'Eglise St Sulpice de Recquignies. A l'issue de celle-ci, une réception était organisée à la salle du Millénaire afin de récompenser les élèves de l'école de Musique en présence de Mme Jeanne Van Waeyenberge, présidente, de M. Le Maire, d'élus, de Daphnée Marmignon et Daniel Depret, leurs professeurs :

- Loan Bricki et Théo Benameur : mention très bien en solfège et mention très bien pour l'instrument clarinette.
- Wilmer Mayeux et Odelire Mayeux : mention très bien en solfège.
- Anna Louisa Stanus : mention bien en solfège, mention très bien pour l'instrument flûte traversière.
- Céline Deleuze : mention bien en solfège.
- M. Daniel Deleuze : mention bien pour l'instrument saxo ténor.

Un vin d'honneur a clôturé cette soirée avant que tous ne se retrouvent autour d'un repas à la salle des fêtes.



Annonces de l'Harmonie



L'Harmonie de Recquignies organisera son **concert de printemps le vendredi 04 avril 2014 à 19h à la salle des fêtes**, en compagnie de la chorale Méli-Mélocdie. Leur invité sera l'Harmonie de Berlaimont.

Elle organisera, avec le rêve Gapençais, un **repas choucroute le dimanche 06 avril 2014 à 12h à la salle des fêtes**. Une animation sera effectuée par les musiciens se rendant à Gap en juillet.

Plus d'informations sur les affiches à venir. Elles seront consultables sur le site Internet de la Mairie.

Soirée Dansante Disco Années 80

L'A.P.E. de l'école Jean Vilar organise une soirée sur le thème des années 80 le 08 mars 2014 à 19h30 à la salle des fêtes.

Une petite restauration sandwicherie ainsi qu'une buvette seront mises à votre disposition.

Venez déguisés !!! Le plus beau déguisement sera récompensé.

Prix de l'entrée : 2€.

Nous vous attendons nombreux ! Ambiance garantie !



RECQUIGNIES

SALLE DES FÊTES PLACE DE NICE

THÉÂTRE PATOISANT

22 V' LÀ M'FEUME

Comédie en 3 actes de CHRISTIAN DERYCKE

VENDREDI 21 FÉVRIER 2014

à 20h

SAMEDI 22 FÉVRIER 2014

à 20h

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2014

à 16h

TARIF UNIQUE : 8 €

RÉSERVATIONS À PARTIR DU 18 JANVIER 2014 AU :
06 81 54 37 60

Spectacle de Noël de l'A.P.E. Jean Vilar

Le 19 décembre 2013, l'A.P.E. de l'école Jean Vilar a offert à tous les élèves un spectacle de Noël « Mister Balloon ». Les enfants étaient très contents de leur après-midi et à la fin du spectacle, ils ont eu un goûter et sont repartis avec une sculpture sur ballon, une boîte de « Kinder » ainsi que des escargots en chocolat.



A.P.E. Paul Langevin

Vendredi 13 décembre 2013, l'A.P.E. proposait aux familles des enfants son marché de Noël au sein même de l'école. Celui-ci a rencontré un vif succès et permettra, grâce au bénéfice réalisé, d'offrir prochainement un spectacle aux enfants.



De même, le mardi 17 décembre après-midi, les enseignantes ainsi que l'A.P.E. organisaient un goûter de Noël avec brioches et chocolat chaud, suivi de la visite du Père Noël venu remettre à chaque enfant un joli cadeau ! Une après-midi fortement appréciée par tous, ce qui a permis de finir l'année en beauté.

Un grand merci à tous pour l'aide apportée lors de la réalisation de ces journées.
Mme Virginie Renaux

Marché de Noël des Ateliers Créations

Une nouvelle fois l'association est ravie de son marché de Noël 2013. Les visiteurs sont de plus en plus nombreux à notre manifestation. Un grand merci à notre Père Noël qui reste disponible pendant ces deux jours, du matin au soir.

Cette année, nous avons offert à tous les enfants présents un sachet de chocolats. Et pour les petites frimousses, un artiste nommé « Django », sculpteur de ballons, était présent. L'association remercie les exposants d'être venus vendre leurs produits. Elle remercie également M. le Maire, Sylvain et M. Drousie. Je tiens également à remercier personnellement toute mon équipe, ma famille et mes amis. A l'année prochaine.

Mme Patricia Soufflet.



Cette page est réservée aux entreprises et commerces implantés sur le territoire de notre commune. Si vous voulez apparaître dans cette page, merci d'adresser votre demande en Mairie.

INSTANTS D'EMOTIONS

Instants d'Emotions est une auto-entreprise (N° SIRET : 793 271 131 00013) qui propose l'organisation et la décoration de tous vos événements avec goût et selon vos envies (housses de chaises en lycra, rideaux lumineux, tenture de plafond lumineuse, animation photos, etc.) ! C'est aussi une officiante de cérémonie : si vous souhaitez vous marier différemment, vous unir pour la vie avec une cérémonie qui vous ressemble ! La cérémonie d'engagement est pour vous ! Fun, romantique, originale et sans protocole. Créer votre union est à votre portée. Nous serons à vos côtés pour faire de cette journée un moment magique et fort en vous unissant ! Vous pouvez contacter la société via le site Internet www.instants-d-emotions.fr ou via l'adresse mail Instants-d-emotions@hotmail.fr.

L'ATELIER DE PRISS

L'Atelier de Priss est une auto-entreprise (N° SIRET : 792 373 904 00012) de création de bijoux pour femmes et enfants et de boîtes à bijoux uniques en pâte polymère. Des ventes ainsi que des ateliers pour enfants (pour les anniversaires, atelier découverte ou atelier boîte à bijoux) sont également organisés à domicile.

Vous pouvez contacter la société via le site Internet www.latelier-de-priss.com, via la fanpage www.facebook.com/LAtelierDePrissLaFilleAuxConversesRouges ou via l'adresse mail latelier.de.priss@gmail.com.

CANTINEAU

La S.A.R.L. Cantineau est une entreprise de bâtiment (couverture, aménagement de combles, maçonnerie, tout à l'égout). Pour plus de renseignements, contacter le 03.27.61.60.21 ou le 06.16.67.81.76.

LA MAISON DU BONHEUR

La Maison du Bonheur est une chambre d'hôtes (cocoon, petit déjeuner et spa) référencée dans les gîtes de France. Elle est située au 3 Rue Maurice Druart. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page la référençant <http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Recquignies-Chambre-d-hotes-La-Maison-Du-Bonheur-59G4195.html>.

Les réservations se font par téléphone au 09.83.50.73.54 / 06.64.84.10.20 ou par mail à l'adresse Lamaison.du.bonheur@orange.fr.

Procédure de collecte des déchets ménagers en cas d'intempéries

Les intempéries rendent les conditions de circulation difficiles, en particulier pour les poids lourds. En cas de chutes de neige ou de verglas qui rendraient la circulation dangereuse, la société de collecte sélective pourrait être contrainte de ne pas collecter en totalité certains secteurs, voire à suspendre provisoirement les collectes.

Comme pour les années précédentes, à la reprise des collectes, le principe adopté consisterait d'une part à respecter en priorité le planning habituel de collecte pour ne pas perturber les usagers. D'autre part, le rattrapage des secteurs non collectés commencerait en fonction des conditions de circulation et selon les moyens humains et matériels. A ces fins, il conviendrait que les usagers des secteurs concernés laissent leurs bacs présentés à la collecte. Le rattrapage se fera selon l'ordre de priorité suivant : immeubles, centre-ville, milieu pavillonnaire et milieu rural.

Si un secteur ne pouvait pas être rattrapé, les équipes de collecte prendraient également les sacs présentés en plus des bacs, à la collecte suivante. De plus, il convient également de rappeler aux usagers que les bacs de collecte doivent être présentés avec des conditions correctes d'accès, notamment sans monticules de neige à franchir.

Opération « Plantons le décor »

Coordonnée par Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire par l'A.M.V.S en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « Plantons le Décor » permet aux habitants et aux collectivités de se procurer des arbres et des arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et divers mélanges fleuris. Les commandes de printemps doivent être envoyées à la Maison du Parc Naturel Régional de l'Avesnois avant le 08 février 2014 (la livraison étant prévue le 01 mars 2014).



Conditions Hivernales

En période d'hiver, le salage et le déneigement des rues de notre cité est effectué par l'A.M.V.S. qui en a la charge. Pour tout renseignement, contactez le

 N° Vert 0 800 306 573

Les voies communales, les bâtiments publics et les écoles sont déneigés par le service technique. Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déneiger les trottoirs situés devant et derrière votre habitation. La sécurité des passants en dépend. En période de gel, **il est strictement interdit de s'aventurer** sur les cours d'eau, étangs, etc. situés sur la commune. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Concours de belote

Le café Le Nice organise un concours de belote le samedi 15 février 2014 (inscriptions au café jusqu'au 12 février 2014 : 10€ par équipe). Le concours débutera à 16h.



Cette page est réservée aux entreprises et commerces implantés sur le territoire de notre commune. Si vous voulez apparaître dans cette page, merci d'adresser votre demande en Mairie.

ALDI

Aldi Marché est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Le **salon de coiffure Erick Richez** est situé 7 Rue de la Gare. Il est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. **Il sera fermé du mardi 25 février 2014 au samedi 1^{er} mars 2014 inclus.**

Sans rendez-vous le mardi et le mercredi et sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi.

Tél : 03.27.66.72.22.

JPM TOITURES

JPM TOITURES (N° SIRET : 515 193 910 00012) est une entreprise de couverture, zinguerie, nettoyage, démoussage, etc. située au 44 Bis Rue Armand Beugnies.

Tél : 06.12.47.83.12

Fax : 03.61.21.98.55

Mail : toitures.jpm@sfr.fr

DUPONT LAURENCE

DUPONT LAURENCE tient une entreprise individuelle (N° SIRET : 753 084 367 00014) depuis août 2012. Elle est située au 83 Rue Armand Beugnies.

Son activité principale concerne la photocopie, la préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.

Tél : 03.27.39.42.09.

Portable : 06.81.02.78.20.

RG MULTISERVICES

RG MULTISERVICES est une auto-entreprise (N° SIRET : 791 063 175 00016). Elle propose de réaliser pour vous des travaux de peinture (intérieur et extérieur), l'entretien de vos espaces verts, du nettoyage (façade, vitres, allées, etc.), du transport de matériaux, des petits travaux de plomberie, de chauffage, d'électricité, etc.

Devis et étude sur demande (TVA non applicable selon Art.293B du CGI). Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Regis Glinne par téléphone au 03.27.62.75.87 ou au 06.08.04.01.13 ou par mail à regis.glinne@orange.fr.

DOCTEUR CONTRAFATTO

Le cabinet du **docteur Contrafatto** est situé 44 Rue du 06 Septembre 1914 à. Il assure toutes ses consultations sur rendez-vous.

Il est absent le mercredi après-midi.

Tél : 03.27.67.42.03 / 06.69.33.05.20.

CAFE LE NICE

Le **café Le Nice** est situé au 45A Rue du 06 Septembre 1914. Il est tenu par Sandrine et Thierry Huant et est ouvert tous les jours de la semaine sauf le mercredi après-midi et le dimanche après-midi.

Ils vous proposent de nombreux services tels la presse, le développement photos, les jeux (PMU et Française des Jeux), les photocopies, la vente de timbres poste, fiscaux et amendes, de recharges téléphoniques, d'articles fumeurs, de confiseries et de tickets Stibus.

Tél : 03.61.21.93.38.

INFIRMIERS DIPLÔMÉ D'ÉTAT

Marie-Christine Homerin Perier, Infirmière Diplômée d'Etat situé au 16 Rue du 06 Septembre 1914. Permanence soir 17h30 - 18h ou sur rendez-vous.

Tél : 03.27.66.70.18

Xavier Marchand, Infirmier Diplômé d'Etat, situé au 16 Rue du 06 Septembre 1914.

Mickael Semaille, Infirmier Diplômé d'Etat, situé au 46 Rue du 06 Septembre 1914. Soins à domicile sur rendez-vous.

Tél : 06.76.50.33.11

ETS WALLET-POTIER

Les **établissements Wallet-Potier** sont situés sur la Route de Cerfontaine, ZA de la Briquetterie.

Ils vous proposent, en gros et en détail, alimentation d'animaux (chiens, chats, basse-cour, ovins, bovins, chevaux), quincaillerie, semences, fertilisants et désherbants. Vente de poulets à partir de 6 semaines.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h15 à 12h.

Tél : 03.27.68.96.39.

PHARMACIE

La **pharmacie Dalkowski** est située 36 Rue du 06 Septembre 1914. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Tél : 03.27.62.78.89.

Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

ETS WOTQUENNE

Les **établissements Wotquenne** (installation et dépannage de chauffage au gaz) sont situés 83 Rue René Fourchet.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Tél./Fax : 03.27.62.85.65.

DIAGNOSTIC AUTOMOBILE

Diagnostic Automobile est une auto-entreprise (N° SIRET : 537 737 066 00010 RM59) implantée depuis octobre 2011.

Elle réalise l'entretien courant et la recherche de panne mécanique, électrique et électronique sur votre véhicule (auto, moto et camion). D'autres opérations sont possibles sur demande. Elle est ouverte du lundi au samedi sur rendez-vous et les déplacements sont possibles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Julien Duvaux, 16 Rue de la Brasserie, par téléphone au 06.81.02.08.64 ou par mail à julien.duvaux@laposte.net.

Centre antipoison	0 825 81 28 22
Centre des grands brûlés	03 20 44 42 78
SOS mains	0 826 20 9575
Drogues, alcool tabac info service	0 800 23 13 13
SOS alcool	03 20 73 54 64
Sida info service	0 800 840 800
SOS Femmes battues	3919
Allo Enfance Maltraitée	119
Samu social	115
Cancer info service	0 810 810 821
Services aux malentendants	114
Enfants disparus	116 000
SOS Viol Femmes Informations	0 800 05 95 95



10+5 ans

La validité de la carte d'identité
passe à 15 ans.



RAPPEL IMPORTANT

La collecte des encombrants en porte à porte est appréciée par la population. Or ce service de proximité provoque des inconvénients de par l'irresponsabilité de quelques citoyens. En effet, encore trop d'encombrants restent sur le trottoir parce que les collecteurs les refusent et ceci à juste titre : réfrigérateurs, gravats, pots de peinture, huiles, télévisions, pneus, etc. (voir la liste complète sur la brochure fournie par l'A.M.V.S.) sont des déchets qui sont exclusivement collectés en déchetterie ou repris par les commerçants pour certains.

Dans ce cas, **ayez le réflexe « déchetterie »**. Cette collecte ne devrait également pas poser de problème de propreté sur la voie publique et ce n'est pas à notre personnel du service technique de ramasser ce qui reste sur les trottoirs après la collecte. **Alors pensez également à nettoyer votre trottoir.**

URBANISME

Si vous avez un projet d'extension ou de modification de votre habitation, de pose d'un abri de jardin, chalet, clôture, velux ou piscine alors votre projet est soumis à une demande de travaux ou permis de construire.

L'Etat simplifie vos démarches

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations

www.interieur.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

COLLECTE DES DÉCHETS ET OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

La collecte des encombrants aura lieu les **21 février et 26 mai 2014**. Quant aux déchets verts, elle aura lieu les **16 avril, 14 mai et 11 juin 2014**. Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs.

La déchetterie de Maubeuge est ouverte du lundi au samedi de 8h à 17h45. Quant à celle de Jeumont, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h45. Pour le dimanche, elles sont ouvertes de 9h à 11h45 (sauf jour férié).

Pour plus d'informations, vous pouvez composer le numéro vert 0800.306.573 qui est à votre disposition. Afin d'obtenir votre badge, merci de vous présenter au bureau du service Ecologie Urbaine de l'A.M.V.S. (2 rue du Gazomètre à Maubeuge) muni d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule allant à la déchetterie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h).

TRAVAUX DE LA MEDIATHEQUE

Les travaux de construction de la médiathèque ont débuté par le démantèlement des anciens ateliers du service technique et la mise en place de pieux pour la stabilité du futur bâtiment. La construction du bâtiment proprement dit va pouvoir commencer dans les prochaines semaines.



CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX

La construction des ateliers municipaux suit son cours. La structure et la toiture sont terminées. Les travaux se poursuivent à l'intérieur avec la délimitation des futures zones de travail. La chape sera réalisée prochainement.



ECOLE MATERNELLE DE ROCQ

Le service technique procède actuellement à l'application d'un crépis sur la façade. Le préau de l'école a été remis en peinture.



TRAVAUX DU SERVICE TECHNIQUE

- Abattage d'arbres jugés dangereux dans le parc de la Mairie et sur le site de la Redoute suite à la tempête. Taille des massifs des ronds-points.
- Travaux divers d'entretien dans les écoles.
- Chargement et déchargement des denrées alimentaires pour les Restos du cœur.

SALLE DES FETES

Les rideaux de scène ont été remplacés et des spots LED ont été installés en remplacement des tubes néons et projecteurs gourmands en électricité.

Dans les prochains jours, le plancher de la scène sera renforcé et son revêtement changé par le service technique.



ETANG DE LA REDOUTE

Le service technique a démonté l'ancienne structure de la berge de l'étang afin de la refaire et de la renforcer.



Retrouvez toutes les photos de ces travaux en vous rendant sur le site www.mairie-recquignies.fr, onglet Galeries.



VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Agendas des prochains événements

- Le 04 février*, Distribution des Vignettes Stibus.
- Le 07 février*, Noël de la PMI, Salle PMI.
- Le 08 février*, Concours de Poker de l'ASR, Salle des fêtes.
- Du 14 au 16 février*, Découverte de jeux en réseau, Salle des fêtes.
- Le 15 février*, Concours de belote du Café Le Nice.
- Les 21, 22 et 23 février*, Théâtre Patoisant (voir affiche page 10).
- Les 22, 24 et 25 février*, Fermeture de l'Agence Postale.
- Le 02 mars*, Thé dansant par l'Harmonie à 15h, Salle des fêtes.
- Le 04 mars*, Distribution des Vignettes Stibus.
- Le 08 mars*, Soirée Disco Année 80 à 19h30, Salle des fêtes.
- Le 19 mars*, Cérémonie commémorative au monument aux morts de Rocq à 18h30. Vin d'honneur à la salle du Millénaire.
- Le 23 mars*, Premier tour des élections municipales.
- Le 30 mars*, Second tour des élections municipales.
- Le 04 avril*, Concert de printemps à 19h, Salle des fêtes.
- Les 05 et 06 avril*, Parcours du cœur, Salle du Millénaire.
- Le 06 avril*, Repas choucroute de l'Harmonie à 12h, Salle des fêtes.
- Les 11, 12 et 13 avril*, Expositions d'objets recyclés (Salle du Millénaire) et d'arts plastiques (Salle des fêtes).
- Le 19 avril*, Concours Poker du BFCR, Salle des fêtes.

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Gardes des infirmiers(ières)

- Le 26 janvier*, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 02 février*, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 09 février*, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 16 février*, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 23 février*, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 02 mars*, Mme Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 09 mars*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 16 mars*, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 23 mars*, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 30 mars*, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 06 avril*, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 13 avril*, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 20 avril*, Mme Lobry (03.27.68.90.50)
- Le 21 avril*, M. Gentile (03.27.68.90.50)
- Le 27 avril*, Mme Dupont (03.27.67.04.39)
- Le 1er mai*, Mme Marlier (06.21.66.23.52)
- Le 04 mai*, Mme Gillard (03.27.65.89.50)
- Le 08 mai*, Mme Homerin (03.27.66.70.18)
- Le 11 mai*, M. Marchand (06.45.31.67.13)
- Le 18 mai*, Mme Marechal (03.27.68.98.52)
- Le 25 mai*, Mme Daime (06.21.26.50.33)
- Le 29 mai*, Mme Lobry (03.27.68.90.50)

NUMEROS D'URGENCE

17
POLICE-SECOURS

15
SAMU

18
SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'URGENCE
EUROPEEN

112

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.977.401.122 (prix d'un appel local)



Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par l'A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Le **service voirie** est chargé de l'entretien des voies communautaires, la signalisation, l'éclairage public, l'assainissement et le salage. Le **service de gestion de poubelles** (dont la réparation des bacs) est situé au 159 bis, rue de la Liberté à Maubeuge. L'accueil du public s'y fait du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.